



De la crise de souveraineté à la tentation identitaire

La crise politique qui sévit en Europe prend des formes différentes au gré des spécificités politiques et institutionnelles qui existent au cœur des nations et des aspirations des peuples. Qu'on en juge par un rapide tour d'horizon :

- Au Royaume-Uni, après un débat âpre, une majorité de citoyens ont choisi le Brexit en juin 2016 et c'est à la conservatrice Theresa May qu'a été confiée la tâche de mettre en œuvre la première sortie d'un pays de l'UE depuis sa création.
- Un an plus tard, la France se donne pour président le très européiste Emmanuel Macron, au terme d'une campagne rythmée par les coups de théâtre. Cette campagne inédite débouche sur l'élimination des deux grands partis de gouvernement dès le 1er tour.
- En septembre 2017 en Allemagne, Angela Merkel obtient une majorité relative de suffrages qui l'empêche cependant de constituer une majorité lisible politiquement. La grande coalition formée de la droite et des sociaux-démocrates du SPD résulte de la montée en force de l'extrême droite à un niveau inconnu depuis 1945 outre-Rhin.
- En juin 2018 en Espagne, la chute du gouvernement Rajoy quelques mois après la crise politique initiée par les indépendantistes catalans, débouche sur la constitution d'une majorité de gauche qui allie les sociaux-démocrates du PSOE et le jeune mouvement Podemos. Cette coalition semble fragile tant les désaccords paraissent significatifs sur la question européenne en particulier.
- Simultanément en Italie, c'est une coalition très eurocritique, alliance entre l'extrême droite et le mouvement – inclassable – du 5 étoiles, qui forme un nouveau gouvernement à l'issue des élections législatives. La crise migratoire à laquelle l'Italie est particulièrement exposée notamment pour des raisons géographiques sert de phénomène de cristallisation des mécontentements.
- En Autriche, le « cordon sanitaire » a explosé : non seulement le pays est gouverné par une majorité droite-extrême droite, mais les sociaux-démocrates du SPÖ ont eux-mêmes consenti à construire des majorités locales (région de Linz par exemple) avec l'extrême droite.

Ces diverses évolutions politiques, parfois contradictoires d'une nation à l'autre, procèdent d'une même cause : la crise de souveraineté qui traverse le continent.

Cette crise de souveraineté exprime deux phénomènes concomitants :

- **La crise de représentativité** : les citoyens ne s'estiment plus ou mal représentés par leurs élus.
- **La défaillance de la politique qui n'apparaît plus comme puissance d'agir** face à la mondialisation et aux puissances financières.

Le processus à l'œuvre actuellement n'est pas étranger à la trahison de 2005 où les peuples qui avaient été consultés (France et Pays-bas) ont rejeté le projet de constitution européenne.

Les dirigeants européens ont bafoué le suffrage universel en imposant le traité de Lisbonne qui reprenait l'essentiel du texte initial. Cette forfaiture est à l'origine de la rupture entre les peuples et les institutions européennes.

C'est donc dans un contexte très singulier que surviendront les élections européennes en mai 2019. Pour l'ensemble des gauches européennes, l'enjeu n'est rien moins que leur survie politique et organique. **Car cette crise de souveraineté tend de fait aujourd'hui à polariser le débat entre libéraux européistes et identitaires europhobes.** Ce nouveau clivage menace de marginaliser la gauche qui, faute d'avoir abordé les sujets qui fâchent depuis des années, se trouve aujourd'hui prise à son propre piège. François Mitterrand avait formulé les termes de cette impasse : « Je suis partagé entre deux ambitions : celle de la construction de l'Europe et celle de la justice sociale. Le SME¹ est nécessaire pour réussir la première et limite ma liberté pour la seconde ». En arbitrant en 1983 pour la priorité européenne – sans jamais en changer la configuration, la famille socialiste a choisi le sacrifice du mandat de transformation sociale. Sa déroute en France procède pour l'essentiel de cet abandon.

Dès lors, la vague de « populisme » identitaire que nous observons partout à travers le continent surgit comme une réponse à cette crise de souveraineté. Le philosophe Vincent Coussedière le résume d'une formule : « le populisme, c'est la réaction des peuples à leur décomposition ».

Des « petits pas » à la mise au pas

Cette crise de souveraineté n'est pas un accident de l'histoire. Elle procède d'une stratégie établie il y a bien longtemps, la stratégie dite « des petits pas » conceptualisée par Jean Monnet et reprise par Robert Schuman. Dans sa volonté initiale, ce processus par cliquet consistait en réalité à penser la construction européenne comme une œuvre irréversible dans ses modalités : chaque étape étant un engagement rendant impossible tout « retour en arrière ». **Là est politiquement le premier acte anti démocratique de l'Europe telle qu'elle a été imaginée, car la démocratie signifie précisément la réversibilité des choix** : ce qui a été fait peut être défait, amendé, ajusté au gré des événements, des aspirations populaires et des nécessités de l'histoire.

A mesure que s'amplifiait le processus d'intégration par « petits pas », nous avons assisté à la défiance croissante des peuples contre les orientations économiques du projet européen. C'est ce qu'avait pointé dès le départ un européen convaincu qui avait pourtant voté contre le Traité de Rome, Pierre Mendès-France. Ce dernier expliquait ainsi son vote devant la représentation nationale en janvier 1957 : « L'abdication d'une démocratie peut prendre deux formes, soit le recours à une dictature interne par la remise de tous les pouvoirs à un homme providentiel, soit la délégation de ces pouvoirs à une autorité extérieure, laquelle, au nom de la technique, exercera en réalité la puissance politique, car au nom d'une saine économie on

¹ Système monétaire européen

en vient aisément à dicter une politique monétaire, budgétaire, sociale, finalement « une politique », au sens le plus large du mot, nationale et internationale. »

Nous en sommes aujourd'hui très précisément à ce phénomène qu'anticipait Mendès-France en 1957 : la captation du pouvoir par une élite technocratique qui l'exerce au nom d'une prétendue « bonne gestion » en se détournant des peuples dont elle a reçu mandat.

Du rêve à la réalité

Pour comprendre le divorce entre les peuples et le projet européen, il faut revenir sur les promesses inconsidérées qui ont été formulées et les confronter au réel.

Le 27 août 1992, en pleine campagne pour le oui au traité de Maastricht, l'ancien premier ministre Michel Rocard prédisait : « Maastricht constitue les trois clefs de l'avenir. La monnaie unique, ce sera moins de chômeurs et plus de prospérité. La politique étrangère commune, ce sera moins d'impuissance et plus de sécurité, et la citoyenneté, ce sera moins de bureaucratie et plus de démocratie »

Le présent de l'Europe est à peu près symétriquement inverse aux prophéties de M. Rocard. Reprenons dans l'ordre son trousseau :

- › Au plan économique et social, on prédisait l'harmonisation, nous avons la divergence. La monnaie unique a amplifié la polarisation du continent avec une Europe hanséatique qui s'éloigne de l'Europe méditerranéenne. **Les politiques d'austérité servent essentiellement de camisole politique** : elles sont en réalité moins promues pour leurs prétendues propriétés budgétaires que pour leurs effets politiques qui consistent à **soumettre toute tentative de résistance** comme nous avons pu l'observer avec la séquence de mise au pas du gouvernement grec démocratiquement élu.

Au cœur du dispositif se trouve l'euro et les choix qui l'accompagnent. La monnaie unique accroît les antagonismes sociaux sur le continent :

- **L'euro est une monnaie récessive** (de 0,5 à 1 point de croissance en moins pour les pays membres de la zone euro sur les 15 dernières années)
- **L'euro est une monnaie qui fait diverger les modèles économiques** : elle polarise la zone euro entre l'Europe hanséatique et l'Europe méditerranéenne. Au sud, la baisse des taux a dopé le crédit, pendant que le nord mettait en œuvre une politique de déflation salariale. Cela a creusé le fossé entre les deux modèles. C'est le point de vue de Joseph Stiglitz, prix Nobel d'économie : le partage d'une même monnaie pousse les économies à se spécialiser et donc, à diverger.
- **L'euro est une monnaie de dumping social** : puisqu'il n'y a plus de possibilité d'ajustement monétaire par la dévaluation externe, il reste la dévaluation interne pour renforcer la compétitivité. C'est les lois Hartz III et IV en

Allemagne. C'est la loi El Khomri puis les directives « travail » d'E. Macron. Plutôt que de disposer d'un système d'ajustement sur le marché des changes, la monnaie unique met les agents de production et les modèles de production en concurrence directe. C'est ici le point de vue de Paul Krugman, autre prix Nobel d'économie qui détaille le phénomène : faute d'intégration budgétaire (donc de solidarité par les transferts financiers) et de forte mobilité de la main d'œuvre, « le continent était manifestement un terrain beaucoup moins propice à l'adoption d'une monnaie unique. »

- › Au plan international, on prédisait la paix et la sécurité, nous avons la montée des tensions et l'insécurité. Dans cette Europe aux contours flous, la dissonance des diplomaties nationales exprime la divergence des intérêts immédiats. Faute d'avoir su bâtir un intérêt européen distinct, singulier et autonome, l'Union européenne a été prise en étau entre l'absence d'ambition de l'Europe de l'ouest et l'atlantisme des pays de l'ancien bloc soviétique essentiellement mus par le désir de s'éloigner de Moscou. Dans les faits, les pays européens sont aujourd'hui parties prenantes de conflits en Afrique (Mali), au Moyen Orient (Irak-Syrie). L'Europe est déstabilisée à ses portes par la guerre en Ukraine – qu'elle a très largement encouragée – et menacée à l'intérieur par l'importation dans ses sociétés de conflits étrangers qui alimentent la tentation du repli communautaire.
- › Au plan politique, on prédisait la démocratie, nous avons le viol de la souveraineté populaire (référendums sur le TCE en France et aux Pays-Bas en 2005, promesse de renégociation du TSCG, référendum grec de juillet 2015, référendums irlandais, etc...) **et la bureaucratie qui préempte l'exercice du pouvoir** (recommandations de la commission, Troika, BCE, Cour européenne de justice, etc...). Ce mouvement s'accompagne des phénomènes de dislocation du vivre en commun au cœur des nations (Ecosse, Belgique, Catalogne) qui témoigne le refus de la règle majoritaire (il y a du commun quand la minorité accepte la loi de la majorité), la renaissance du poujadisme et la montée des forces réactionnaires et identitaires. **Le pouvoir réel est exercé par des instances déconnectées de la volonté populaire, tandis que les instances issues de la volonté populaire se contentent d'occuper les positions de pouvoir.**

Changer de braquet

Face à ce bilan accablant – qui permet de faire un inventaire rapide des trahisons européennes, il est l'heure de changer de braquet. Dans son format actuel, l'Union européenne court mécaniquement à sa perte : elle n'est pas viable avec de telles distorsions en son sein et l'absence de solidarité concrète. En l'état, la perspective de son éclatement ne peut être écartée – sauf à considérer que les alertes récurrentes ne sont que des poussées de fièvres passagères.

Pour aborder le sujet de façon rationnelle, il convient d'abord de nous libérer des trois verrous qui empêchent de penser la question européenne aujourd'hui :

- › **1er verrou : "l'Europe c'est la paix"**. Non pas parce que ce serait intégralement faux, mais parce que ce slogan est réducteur et qu'on peut aisément en décrypter l'arrière-pensée : si on valide "l'Europe c'est la paix", ceux qui critiquent l'Union européenne dans sa configuration actuelle deviennent mécaniquement des promoteurs de la guerre. C'est donc **une rhétorique d'intimidation qui consiste à évacuer par avance toute critique**. La construction européenne a contribué à cet élan de pacification du continent, il serait absurde de le nier. Mais en réalité, c'est davantage la paix qui a fait l'Europe plutôt que l'inverse : ce qui a motivé après 1945 les peuples d'Europe à envisager d'autres modalités que la guerre pour régler leurs problèmes, c'est une réalité très prosaïque : l'épuisement moral et physique que les deux guerres mondiales ont généré dans les sociétés européennes. La construction européenne elle-même résulte de cet élan. D'autant que l'organisation actuelle de l'Europe est manifestement productrice de tensions nouvelles en son sein. La crise de l'euro en est l'illustration.
- › **2ème verrou : « L'union fait la force »**. C'est une généralité rutilante, mais on constate aujourd'hui de façon très factuelle que **l'Union européenne participe activement au délitement de la puissance du politique**. Il ne suffit pas de s'unir pour être plus fort. La puissance découle des modalités de l'union et non de l'Union intransitive (l'Union pour l'Union). Il existe des nations en Europe qui ne sont pas dans l'Union et qui se portent bien. Il existe des nations qui participent à l'Union et qui se portent mal. **L'Union européenne est aujourd'hui une machinerie impuissante** : impuissante face aux multinationales, impuissante face aux paradis fiscaux, impuissante en matière de diplomatie, impuissante face à la crise migratoire, impuissante encore face au réchauffement climatique et à la crise écologique.
- › **3ème verrou : « si ça ne fonctionne pas aujourd'hui, c'est parce qu'il n'y a pas assez d'Europe »**. Cette logique infernale est un concentré de raisonnement libéral. Ce sont les mêmes en général qui prétendent que si les Grecs ne vont pas mieux, c'est parce qu'ils n'ont pas fait encore assez de réformes structurelles. Si la croissance française reste atone, c'est parce qu'on n'a pas encore assez libéralisé le marché du travail. Ce raisonnement est structurellement une escroquerie : **la crise européenne renvoie à un problème de nature de la construction européenne, pas à un problème de dosage. La question n'est pas plus ou moins d'Europe, mais quelle Europe ?**

Ces trois énoncés ont permis depuis des décennies d'escamoter le sujet. Si on poursuit dans le déni, l'histoire aura alors produit l'un de ces grands renversements dont elle a le secret : **ce sont les Européens les plus fervents qui auront précipité le rêve européen**. Il est encore possible d'éviter cette issue, mais il faut faire vite et bien. Cela passe par **le réveil d'une partie de la gauche, qui reste embourbée dans une conception romantique de la construction européenne**.

Rendre aux peuples la maîtrise de leur destin

Le Mouvement Républicain et Citoyen propose 3 grandes orientations pour tenter de sauver le projet européen et le rendre compatible avec une perspective de prospérité nouvelle pour les peuples.

Ces trois grandes orientations proposent de répondre aux 3 défis urgents qui se dressent devant nous : les relations de l'Europe au monde, le modèle institutionnel de la construction européenne et le contenu des politiques économiques européennes.

Pour une Europe européenne

Face aux désordres du monde, l'Europe doit concevoir sa voix propre et construire son propre modèle : **l'ambition des nations européennes doit être de garantir le multilatéralisme.** Cela implique de revenir à une définition du rôle de l'Union comme un pôle d'équilibre dans les tensions entre les Etats-Unis et la Russie d'une part, et les fractures entre le Nord et le Sud - en particulier l'espace méditerranéen dont elle est riveraine et l'Afrique dont elle est mitoyenne. **La rupture avec la vieille tradition de l'alignement atlantiste est donc une condition sine qua non pour faire avancer une Europe qui devienne enfin européenne,** c'est-à-dire affranchie de la tutelle de Washington. Et il n'y aura pas de voie originale et singulière de l'Europe dans le monde sans définition d'une politique étrangère autonome et son bras armé, une coopération étroite en matière de défense, et peut-être à terme, une défense commune.

Bâtir une capacité militaire autonome est un projet au très long cours, mais il est aujourd'hui renforcé par l'évolution des équilibres mondiaux depuis 20 ans : l'investissement militaire en Europe a très largement stagné tandis que la montée des puissances émergentes s'est traduite par une augmentation très forte de leurs dépenses militaires (Arabie Saoudite +100%, Russie +240%, Chine +423%, Inde +107%, Brésil +42%, Iran +109%). Aucune nation européenne n'a aujourd'hui de véritable capacité de projection seule et les dépenses nécessaires pour restaurer ces capacités d'intervention paraissent hors de portée. Si l'Union européenne décidait de consacrer 1,5% de son PIB à la construction d'une armée commune, elle disposerait du second budget au monde avec 300 milliards d'euros.

Dans ce dispositif, la France dispose des atouts nécessaires pour jouer un rôle décisif dans la définition d'une politique étrangère commune à l'échelle du continent : avec le Brexit, nous serons désormais la seule nation à disposer de l'arme nucléaire et du statut de membre permanent (assorti du droit de veto) au Conseil de sécurité des nations unies. Paris serait alors légitime pour accueillir le commandement de cette armée européenne.

En tout état de cause, **la France ne peut donc proposer la construction d'une diplomatie européenne appuyée sur une alliance européenne indépendante qu'à la condition d'une sortie concertée de l'OTAN.**

Pour une Europe fédérale

Le fédéralisme est jusqu'ici une idéologie qui a essentiellement servi de ligne de fuite : comme la technique de peinture, elle **permet de dessiner l'illusion d'une perspective.** C'est l'un des paradoxes de la construction européenne : plus l'intégration à marche forcée avançait, plus la perspective d'un Etat fédéral s'est éloignée. Rappelons ici que le budget de l'Union européenne a d'ailleurs diminué lors de sa dernière renégociation pour la période 2014-2020.

Un système fédéral impliquerait une solidarité entre Etats avec des transferts financiers incommensurables avec le budget actuel de l'UE. Tandis que le budget de l'UE représente moins de 1% du PIB, le budget de l'Etat fédéral en Allemagne ou aux Etats-Unis représente près de 10% du PIB, en Belgique et en France, plus de 15% du PIB. L'Union européenne, pour construire une véritable fédération devrait donc passer d'un budget de l'ordre de 150 à 1.500 milliards d'euros par an ! Comment ? Avec quel impôt ? Imagine-t-on dans le contexte actuel que le consentement à cette solidarité soit majoritaire parmi les citoyens en Europe ? Les Bavarois accepteraient-ils aujourd'hui de consacrer la moitié de leurs impôts pour le Péloponèse, l'Algarve ou la Calabre ? Telle est l'implication concrète de l'illusion fédérale. La donne politique actuelle en Europe interdit avec évidence d'imaginer qu'un tel scénario puisse survenir avant longtemps.

Pour **sortir de la chimère fédéraliste**, nous proposons une forme juridique plus souple qui permet **d'inscrire le respect des souverainetés nationales comme principe fondateur de l'Union européenne : la construction d'une confédération** à qui sont déléguées certaines compétences d'intérêt supranational qui restent démocratiquement contrôlées. **En clair, un projet de construction confédérale suppose que la hiérarchie des normes soit inversée : le droit national doit primer sur le corpus réglementaire européen**, sauf dans les domaines pour lesquels une délégation de compétence est consentie par les Etats-nations. Un nouveau traité européen devrait alors se substituer à l'arsenal juridique actuel en clarifiant les domaines de compétence européenne : diplomatie et défense commune, politique agricole commune, politique de développement régionale, politique migratoire et de contrôle des frontières européennes. Un budget de l'ordre de 2,5% du PIB européen suffirait dès lors amplement et permettrait de renforcer de façon significative l'intérêt européen.

Concomitamment, cette logique confédérale implique **la sortie des traités européens actuels** – rejetés par le référendum de 2005, et la modification de la constitution française pour y retirer toute référence au traité de Lisbonne dans le titre XV. Stratégiquement, le *moment confédéral* peut permettre de dépasser les contradictions le temps au moins de sortir de la crise.

Enfin, nous proposons la suppression de la commission européenne, institution dépourvue de légitimité démocratique et transfert de ses compétences au conseil européen qui réunit les chefs d'Etat et de gouvernement.

Pour une Europe du commun

Il existe une Europe qui marche : celle des coopérations industrielles, des programmes de recherche ou d'éducation. C'est le cas par exemple d'Airbus, de l'Agence spatiale européenne ou encore d'Erasmus. Ces projets sont issus d'accords multilatéraux entre des nations consentantes et ne relèvent pas du mécano institutionnel de l'UE. A la différence du fonctionnement de cette dernière, ils ne sont pas prisonniers de la logique de l'unanimité qui favorise des consensus reposant sur le plus petit dénominateur commun et dont la mise en œuvre repose sur un système coercitif. _____

Notre approche consiste à promouvoir une logique de **l'Europe par la preuve en substituant l'Europe de l'unique par l'Europe du commun**. Dans le cadre d'un nouveau traité confédéral, nous proposons **le développement des démarches asymétriques** : chaque Etat-nation qui souhaite participer à des projets de coopération dispose de toute la latitude pour le faire, en dehors des champs de compétences attribués à l'UE.

Cette idée se distingue de la logique des cercles concentriques qui pouvait avoir une pertinence il y a quelques années mais qui est aujourd'hui largement remise en question par le simple fait que l'Europe initiale (le bloc des 6) elle-même paraît de moins en moins convergente.

Enfin, la France doit proposer, en contrepartie du processus confédéral, **un plan d'investissement d'ampleur qui serait assorti aux prochaines négociations du cadre financier 2020-2026 : 10% du PIB européen, soit environ 1.800 milliards d'euros**. Cette somme permettrait à la fois de renforcer les solidarités européennes, de planifier un programme d'investissement massif en matière de recherche, de développement industriel, d'aménagement du territoire.

Enfin, il n'y aura pas de changement d'orientation des politiques économiques sur le continent sans **modification substantielle de la politique monétaire. La réappropriation de l'instrument monétaire par la puissance publique** est un sujet incontournable, pour pouvoir mener des politiques de relance au service de l'emploi et de la réindustrialisation. Dès lors, il existe deux hypothèses :

- dans un premier temps, privilégier la réforme interne de la zone euro, en exigeant la suppression de l'indépendance de la Banque centrale européenne, et la modification de ses statuts pour imposer la croissance, la prospérité et l'emploi au cœur de ses objectifs en lieu et place de la stabilité et de la lutte contre l'inflation ;
- à défaut d'obtenir satisfaction, la France doit nationaliser l'euro pour reprendre en main sa souveraineté monétaire.

L'heure du choix (conclusion)

Le projet européen est en danger de mort, pris en étau entre l'effondrement social et les résurgences identitaires. L'alternative est simple : ou bien il y a une prise de conscience qui assume un changement profond de la construction européenne, des objectifs qu'elle s'assigne et des moyens dont elle se dote, ou bien elle périra de ses contradictions originelles. **L'Europe de l'unique (politique monétaire unique, politique budgétaire unique) n'est pas viable.** Plus qu'une correction de trajectoire, il faut une donne radicalement nouvelle dont l'ambition centrale doit consister d'abord à reconnecter le projet européen avec la souveraineté populaire, c'est à dire la démocratie et la puissance publique.

Il convient de s'entendre enfin sur la stratégie qui mérite d'être déployée. Plutôt que de s'inscrire dans une logique de négociation à priori, dans laquelle un gouvernement récemment élu tente de négocier pour obtenir des inflexions de Bruxelles et s'achève généralement par un échec, **nous proposons d'y substituer la négociation a posteriori** : d'abord une majorité élue sur un projet de rupture avec la mondialisation libérale met en œuvre son projet conformément au mandat qu'elle a reçu du peuple, ensuite vient le temps des négociations et des éventuels ajustements. Ce **processus du fait accompli vise à garantir le principe de primauté de la souveraineté populaire et nationale : c'est à l'Union européenne de s'adapter à la volonté des peuples et non l'inverse.**